



COMMUNE
DE
HERBEVILLE

la fabrique de bois et Epine. Les légumes et les fruits sont généralement en abondance, ils sont en grande partie consommés sur place.

Outre les animaux domestiques et surtout les principaux produits des habitants, les abeilles, les ruches et les murailles y ont beaucoup ainsi que les volailles; et il y a qui ont su faire de bon emploi au labourage et depuis peu de temps. On voit cependant l'usage de l'élevage des abeilles.

Le gibier est assez abondant grâce à la protection efficace accordée par les propriétaires de grandes bois qui couvrent les collines. Les lièvres, les lapins de garenne, les perdrix et les faisans en sont les principaux hôtes.

On recueille beaucoup d'animaux nuisibles abondamment dans ces mêmes bois. Les renards, les loups, les belettes y sont le danger du gibier et des propriétaires. Les lièvres y pullulent et perdent la réputation parmi les fruits des jardins.

Les parasites, ennemis acharnés des abeilles et des insectes y sont nombreux et sont assez respectés par les habitants. On se commencent à reconnaître qu'ils sont dans certaines circonstances indispensables et qu'il serait aussi maladeux que cruel de les détruire. Plusieurs rapportent bien à l'usage l'usage de chasser un malheureux lièvre sur une partie de grande parcelle ou sur un terrain de bois fait ensuite le bois ou d'autres des habitations avoisantes quelque malheur.

Quant à l'industrie, on peut dire qu'elle est presque nulle dans la commune. Les carrières de pierre meulière sont actuellement en exploitation et servent de matériaux pour les constructions, soit pour l'empierrement des routes.

La commune est un lieu plus actif; elle donne des denrées agricoles vers le marché de Rambouillet et les environs de Paris est le siège de transactions nombreuses.

Histoire d'Hebeville.

Lorsque on trouve souvent bien la chaîne de Hebeville se en dit-on qu'on qui a rien de plus à Hebeville a été dès les temps préhistoriques le théâtre d'un certain événement, lié à celle de l'histoire de France, et que plus tard son nom a été mêlé à plusieurs grands faits de la France féodale. C'est que l'histoire des faits de transformations et de déplacements, Hebeville n'a connu aucun des événements de son ancienne importance. Rien ne pourrait faire supposer maintenant l'emplacement de son ancien château, fort qui relevait de la baronnie de Maub. Le temps qui ne laisse rien à part, efface et efface, vestiges et documents.

Hebeville dans l'étymologie n'est mentionnée dans aucun ouvrage, même par les premiers siècles de notre ère de ceux de l'histoire, l'ancien Catalogue féodal des Lorrains, situé entre le pays de Reims, l'Eure, le Somme et le Coude de Paris. La chaîne de la Hebeville, affluant de la Seine sur le bord de la forêt ou dans les parties inférieures ou le débouché de celle de la Seine selon que les circonstances politiques ou les nominations ecclésiastiques demandent, se en pays plus ou moins, mais en général tout le territoire situé sur la rive gauche de la Seine, depuis l'Eure jusqu'à la naissance de la forêt de Dreux, en

de son côté. Il a vu je dirai de longues années que les Druides avaient établi leur demeure sur les rochers et cavernes, surtout aux environs de Paris, mais et leurs membres étoient armés comme un autre de constitution. C'est dans la suite de l'histoire que les Gaulois firent leurs assemblées secrètes et firent leurs sermens de luttin jusqu'au bout, contre le christianisme? En effet, lors de la conquête de la Gaule.

Car, il n'y avait dans ce pays aucune résistance acharnée.

Enfin, nous irons à ce sujet, A. de Paris, Platon et d'autres en leur intérêt "France antique".

La Carthage étoit une des plus puissantes tribus gauloises, celle dont la suprématie étoit incontestable - quoique toutes les affaires se traitaient, chez eux et venant à l'influence qu'ils possédaient, et appuient. César nous en donne la mesure quand il parle de la relation du chef des Druides, de tous les - mêmes qui enseignaient et jugeaient toute la Gaule. Il se vantait de former en dignité - lui succéder; mais les plus grands ont des lettres égales, le suffrage des Druides et quelques-uns même - les autres tribus à l'élection. Le privilège des Druides étoit, dans ce pays; lors le renouvellement - et en conséquence; leur pouvoir étoit absolu, et n'ayant subi aucun autre titre les - attributions et par cela même étoit exempt de suprématie partielle ou de prérogative de - circonstance.

Car, qui ne jugeait la Gaule qui ne s'opposait pas à la stratégie, c'est la Gaule en - d'envoier. Après ses marches et ses exterminations dans le Nord, il vit les légions en - position dans les Carthages et partit pour l'Italie. Lorsque les lettres de César furent envoyées - à Rome ces écrivains, on dit qu'il y avait quinze jours d'attente de grâces aux dieux, et qui jusqu'au - et n'arriva en lieu pour aucun événement. La confiance étoit et subit plus grande que il - étoit établi en chez les Carthages. En effet, un homme qui lui étoit, devint et vint les - carthages venaient régler sur cette nation. Et cette parole de la nation étoit, précisément celle - qui distribuait les chefs à toutes les autres. Elle leur faisait écouter les autres, mais, si on - étoit, par le - savoir et ces questions d'ailleurs, ils étoient des traités, car la force de la - législation et par conséquent incommutable comme le ciel, les magistrats, les lois de conduite - toute saine et d'usage. Car, si on pouvait s'en passer? Ces faits partiels des mystères - répétitifs de la doctrine étrange nous ont fourni des manques dans les autres ouvrages.

Et à ce mystère même dans le rapport de l'ignorance ou dans l'absence des circonstances - de l'existence de César. - Qui sait? Il n'aurait pas été de rendre les constitutions - répétitives et cette place incommutable qui devint, resté sainte, jusqu'à un - motif et une - importance particulière et que les Romains n'ont pas connus, fit à son sujet, isoler - plus tôt le développement des Gaulois. Mais nous savons seulement que la constitution fut - juridique et qu'elle se célébra publiquement.

Et de fait, nous n'avons pas de conspiration isolée mais d'une autre qui reprend les traits - nous d'assassinat, immortels, à l'histoire épique. Les coupables étoient, et nombreux qu'on croit, - certains de voir la route et d'ailleurs ce fut le pays. Cependant, un roi à une nation gauloise - étoit sans doute intolérable, mais vint en l'honneur sur la terre de rendre que les dévotion - avec autres: c'étoit, certainement.

Le roi étoit gaulois comme celui qui étoit chef suprême en général carthage, avec les

« Ligue de tous les Gauls de former contre César? Nul doute que ce soit, après et d'indignation
 « et d'indignation le Brenus. Ce n'est plus une nouveauté isolée, mais il s'agit d'un projet
 « concerté et arrêté la Gauls; les Gauls ont en feu; ils forment impatiemment les vœux pour les
 « succès de son armée glorieuse militaire les faits, les faits? Ce n'est pas assez d'un chef central
 « au temps venant, son premier objectif est celui qui sera le plus en force pour arrêter.
 « L'indignation contre un conseil armé, ce redoutable conseil des Brenus ou celui qui
 « attend le dernier état, nécessaire pour servir d'exemple. Les Indignations armées
 « qu'il est appelé par les Carnutes au nom des peuples de la Gauls et, qui est le commandant
 « pour proclamer l'indépendance de la Gauls. Puis il donne des ordres pour l'exécution
 « de ce projet. Ce projet ne se réalise pas, l'armée de l'indignation fut défit et lui-même
 « péri.

« La Gauls de soumettre la conception des Carnutes et des Brenus et l'indignation qui
 « attend et le danger. Aussi même avant la fin de l'hiver? Ces vœux, quelques légions
 « les plus proches et vint, pour et l'impuissance sur les routes dispersées de deux vallées, puis il
 « commença une assemblée de la Gauls. Mais seuls les Carnutes et les Brenus ou d'y
 « arrivèrent pas. Ces vœux vint cette conviction un signal de guerre et de révolte et ajoutant
 « de cette même affaire, il transfère l'assemblée à Indica, capitale des Parisiens vers eux. A
 « Parisiens pour le moment étranger ou anglais. Il y réunit donc les légions et les alliés
 « pour avec immédiatement les Carnutes, mais la Gauls refuse son concours contre eux.
 « Cette manifestation n'était pas qu'un effet de la politique et de la solidarité fraternelle allié,
 « il y avait réellement des lieux de nationalité chez les Gauls.

« Ces vœux vint qui est celui de la même les vœux de cette résistance ne vœux pas
 « perdre ou dissensions à l'usage de la campagne sur lequel l'armée; il fait remettre de charges
 « aux alliés et s'en va, apportant cela, sans sacrifier cette partie de la Gauls.

« Cette fois il est si que dans son esprit qu'après la fin de la campagne elle n'est
 « ni il parle l'indignation chez tous les peuples que la vengeance lui désignait, et fit supplier
 « Paris, le chef suprême Carnute qui lui avait été remis comme charge.

« La prétendue indépendance des Carnutes n'était été que une comédie pour amuser César.
 « Au moment que le jeu devenait dangereux, il était rompu. C'est la Gauls de braver encore
 « une fois, les Carnutes reprennent leur premier rang et dirigent eux-mêmes l'action. Il s'indignait
 « de supplier à Paris. Ces armées qui avait été celui de la première chose à faire est
 « à empêcher César de rejoindre son armée. Ces vœux qui étaient présents pendant le serment
 « ainsi.

« Les se passait dans ce lieu étrange, mystérieux, inaccessible d'ailleurs dans sa plus
 « grande partie et qui on appelle aujourd'hui Paris. Les princes de la Gauls s'y réunissaient, sans
 « bruit depuis que l'ennemi profanait la terre de la patrie par sa présence. Mais le nuit même
 « chaque district représenté par les chefs provinciaux s'assemblait séparément de place certaine pour
 « une consultation particulière des tentes brutes dans la roche même ou la bloc de métal
 « métallique qui servait tout le royaume. Ils y sont assis en sièges et en tables, on met les

« sans doute, usage des glands & cerfres et usage des mines volcaniques.

« Le manque de cet objet, faisait le commerce même aujour d'hui surtout les un vers les
« autres en échange de sorte que l'insécurité même des terres rendait et l'appréhension de l'ennemi
« chaque extrême fortement juger des mouvements de ces deux parties sur telle partie malicieuse
« des changements. Et les hauteurs voisines, les crues de la forêt des abîmes d'ailleurs de même
« signal et pour ainsi dire à distance de temps espace de distance dans toutes les directions et les
« mêmes vers nord et le Sud.

« C'est là que tout lieu & surtout même et surtout des terres. Celle qui se flattent de ne pas
« rester indigne de ces premiers qui avaient fait le Gaulois et fait et qui s'en virent faire
« sur leurs combats et ne pas succéder à la honte de la défaite. Rapparemment le plus fort
« par la suite des événements de cette Champagne et la tête des troupes. Celui-ci se montre
« digne de sa haute mission et de celle des Romains. C'est le monde au nord de la plaine et
« les montagnes. L'apparition de la langue s'en est après le désastre et elle, nous voyons les
« tous Comptes repoussés en arrière et en arrière.

« Pour ainsi dire qu'il ne pouvait dominer en Gaulois dans l'extinction totale du fait armé,
« il s'y attacha avec spécialement et ne cessait de poursuivre à plein que lorsque tous les habitants
« de la contrée armée se furent réfugiés dans les pays voisins.

« Pour ce qui concerne que ces habitations détruites, les récoltes ravagées par l'incendie, comme
« eût enfin pour habiter les comarques, et ce pays était parvenu à rendre de la domination
« gauloise, le séjour des Druides, de leur nombreux séjours et de l'État gaulois. Ceci
« eût bien dans le système gaulois dont nous avons vu l'état de France par la
« dispersion de leur force, l'incendie et la destruction de leurs places les plus fortes.

« Les Gaulois tout en se habitant plus leur pays et une manière stable, néanmoins cependant
« encore un chef abstractionnement les deux côtés de l'État. C'est là que fut Jugurth. Celui-ci
« eût de les honorer de ne pas abandonner le plan armé. Il eût, comme Jugurth
« plutôt, et offrir lui-même que de rendre devant César. Celui-ci eût même était déjà fait
« au lieu, regard fait et fait avec et avec d'être au nord qui il fit disparaître et finit de la
« liste des nations gauloises afin de donner un exemple. Il pensa ensuite avoir une force suffisante
« pour soumettre définitivement les Gaulois.

« Ainsi chez eux, il leur demanda avec les plus terribles menaces que Jugurth fut renversé
« entre les mains, et devint et devint être parvenu avec à regard le plus noble et le plus génial
« de la famille insurrection. Jusqu'à maintenant et était assigné à demander la paix, il les
« avait quittés et vivait tout au fond et au fond. Son séjour était, parait-il, dans un pays
« qui ressemblait au centre des terres gauloises et qui se appelle le Nord. Par, aujourd'hui
« Barbon. Val.

« La suite de César fut vaincue avec plusieurs armées le nord des autres d'être d'être, ils
« allaient chercher leur armée sans se retirer, se saisirent de lui et l'amenèrent au camp romain.

« Sait que César eût promis à rendre aux Gaulois que il épargnerait la vie de prisonniers,
« sait que tout en satisfaisant de ses conditions, il voulait le rendre à l'état de paix avec de la

« comme il se fit, d'annoncer par les lignes le départ de Gournay. L'infanterie fut dressée de marches
« jusqu'à la nuit, après quoi on la leur lui marcha la tête.

« Cette femme, qu'on lui avait montré au delà de l'archevêché et après avoir succombé elle couronna
« encore le front de l'archevêché. Les Romains eux-mêmes ne furent pas devant le mépris de la grande
« et ils se contentèrent plus à la couronne et à la colonnade de marbre, en l'honneur de Constantin ou leur
« descendant le titre de César. Ce n'était pas à cause de leur vanité patrice, mais bien à cause
« de ce sens ineffaçable qu'ils avaient dans le Gaulois.

« Sous les Francs furent définitivement installés en Gaule et que le christianisme eut un peu
« vaincu leurs mœurs barbares, l'agriculture et celle de ses mines, le sol fut infécond, les habitations
« et celles de tous fruits et dans Charlemagne le monde de l'église était vaincu au plus haut degré
« de prospérité. L'éducation n'était même développée qu'entre les mains de quelques
« abbayes. Les encouragements et celles de l'empereur ne furent que ce que l'Empereur ne
« trouvait plus au-dessus de lui de mériter le titre de roi de ses guerres et de distribuer l'éloge
« ou le blâme tel que les évêques étaient habituellement à l'époque.

« La guerre vint et les invasions étrangères se succédèrent, puis ce fut l'arrivée à l'homme d'humanité
« de cette courbe dépréciée et se transformant les temps successifs en phases militaires. Quelques
« années en effet et bientôt il forma bientôt depuis la mort de Charlemagne que, déjà, s'annonçaient
« leur père, puis l'homme de leur courbe avec eux-mêmes, les fils de Louis le Débonnaire préparèrent
« de faibles succès avec eux-mêmes des dévotion. Après la sanglante journée de Fontenoy, on vint mille
« hommes, français, il s'annonçaient sur le champ de bataille, la terre de France se trouva vide de
« défenseurs. Les Normands s'annonçaient au nord, les Bretons s'en séparèrent, vivement et l'ouest
« et par leurs les ombres de la fleur, les Normands s'annonçaient jusqu'au cœur de la plus
« riche province.

« C'est ainsi que le jour de la sainte de l'année 145 une inquiétante nouvelle vint tout à coup
« jeter l'effroi dans la ville de la capitale et de ses environs. La ville au soir, les étrangers à figures
« sinistres montés sur des bancs et vêtus de peaux de bêtes, étaient passés à Epône,
« remontaient le cours de la Seine. Un frisson se ressentait sur nombre de fronts et plus de trois
« cents embarcations. En réalité les Normands n'avaient que cent vingt barques qui s'avançaient
« jusqu'à Paris et 57 présentaient la ville de Paris. Rien n'était disposé pour la défense, les
« Parisiens abandonnaient leur ville, sachant de leurs biens ce qu'ils pourraient en emprunter. Le
« reste venait de la part des Normands qui se résignèrent à emprunter en outre la somme de sept mille
« livres d'argent et argent, firent auquel le roi Charles le Chauve avait volontiers acheté leur
« retraite.

« Pour cette fois ils ne pillèrent que les pays situés sur les deux rives de la Seine; Harfleur
« et Gisors furent saisis, mais la ville de la capitale ne fut prise d'assaut.

« Et la fin de décembre 145 une nouvelle invasion de ces pirates annonça de nouveaux dévotion et
« pendant tout le mois de janvier on resta sur le qui-vive. Mais le 25 novembre, montés sur leurs
« barques qui, suivant la chronique occupèrent la surface de la Seine dans l'espace de deux
« lieues et commandés sur deux chefs fameux: Sigefrict et Rothin, ils arrivèrent de nouveaux dévotion

Paris après avoir brulé en pièces le rempart de la haulte à l'armée des Français commandée par le duc Roysme et par le fil de l'épée la garnison du château de Meulan.

Inutile pour le moment, les Français avaient élevé une fortification autour de leur ville, chaque côté de pont se terminait en outre mur et une tour de bois montée sur un massif de maçonnerie. Il fallut faire le siège qui retint les Français une nombre de trois mille combattants pendant trois mois. Tous les environs de Paris furent ravagés; les Normands sortirent par leurs prisons brûlées avec une rage impitoyable tous les monuments de cette ville qu'ils rencontraient, réduisant les hommes en esclavage, brûlant leurs maisons, saquevant, leurs vignes, massacrant leurs enfants. Le pays fut brûlé et la dévastation fut si grande qu'aucun lieu que l'on eût éprouvé pendant l'hiver, il n'apparaissait plus que charbonniers et ruines et champs tellement ravagés que l'on voyait au ciel plusieurs d'une multitude de sauterelles. La misère était telle que dans toute la contrée on n'eût pu trouver un cent de blé.

Pendant le siège et était introduit, dans les villes le commerce était arrêté, et l'industrie était nulle; dans les campagnes, les habitants dénués avaient abandonné leurs champs, la famine avait engendré une multitude affreuse, le feu de Saint Aubin de ces Hongres le Grand lui-même fut une des victimes.

Comme les possesseurs de terres ne trouvant plus dans l'autorité royale une protection efficace, se virent et autres choses que de se placer sous la tutelle directe de chefs militaires qui, par leurs exploits ou leur mérité avaient eu de créer une certaine influence personnelle.

Chacun sentait la nécessité de mettre la haute puissance à son chef dont la main fut restée ferme pour défendre les parties vides de l'ennemi du dehors et la popularité contre les entreprises de turbulence. La féodalité avait de mettre et pendant allié, et d'envoyer les châteaux forts dans son et Normandie.

Cette féodalité dépendait de la baronnie de Haut et sur l'empire à la tête de membres de la même famille jusqu'au sire de Haut, fils de comte de Haut installé le 9 mai 1150 à la condition de reconnaître au Saint-Empire des Comtes français par Robert de Haute ou d'après de la capitale.

En 1265 un homme d'armes de la baronnie de Haut, Jean de Brethigny, pour le respect et le salut de son âme accorda aux seigneurs de Haute cinq sols parisis de rente annuelle à payer sur les ans et Normandie.

En de deux siècles plus tard Simon de Harcourt, seigneur de Harcourt, procureur du duc de Guyenne fils aîné du roi de France, époux de Marguerite de Haute seigneur de Haute à Charles pour le château de Harcourt le 2 juillet 1308 en reconnaissance du titre de baron de Haute qui lui avait été donné pour ses services militaires. Un bon chevalier fut lui à la bataille d'Azincourt où laquelle il avait même premièrement sacrifié son âme au service.

Le fils Louis de Harcourt qui se maria avec le sire de Haute et la garnison de Bayeux avait instigé une sanglante bataille avec l'empire aux environs de ce village, au fort appartenant à un comte de Haute installé à Haute, rendit son hommage au roi de France que le 9 septembre 1450. Il fut plus tard écuyer de Louis XI. En cette qualité il fut présent à la fameuse bataille de Morbihan et y fut, avec plusieurs autres pour être obligé de quitter son service actif. Mais il se retira dans sa terre et s'occupa

Il ne restait que de braves et vaillants. C'est à lui que se doit l'établissement des premières
écoles de ce pays de la vallée.

Son fils, Jean de Montainville, devint par le mariage de son père, seigneur de Houdé, de Fontaineville
et de Rambouillet, un grand seigneur au mois de 30 avril 1471. L'après le démantèlement qui fut alors fait
on vit que le comté n'avait pu souffrir de la fureur de l'ennemi de 1418, les champs, les vignes et
les champs ne donnaient plus qu'un faible produit, parce que beaucoup de terres étaient demeurées
incultes par suite des mortalités survenues dans les familles; quantité de châteaux étaient dans le
campagnes étaient vides de leurs habitants qui avaient été sacrifiés sans mesure. Les mines
étaient épuisées, puis étaient mortes de misère quand le royaume eut été rétabli, ils n'avaient pas généralement
succédé en le reconstruisant sur ces Anglais menaçaient que chaque invasion nouvelle dévastait
sur la première terre de France.

Mais la tranquillité était revenue et depuis 1453 les ennemis ne possédaient plus sur le territoire
français que la ville de Calais.

Jean de Montainville s'appliqua par une série de mesures sagement libérales à panser
les blessures de ses sujets. Il leur accorda remise de tous les impôts et non recouvrés, et fit rebâtir
les châteaux détruits, et rebâtit le plus de son temps, favorisa de toutes les manières des laboureurs et y
reconnut l'abondance de vin et de céréales plus que le dépeuplement.

Comme il n'eut point d'enfant se fit son neveu, Guillaume de Montainville, qui déjà
seigneur de Houdé, seigneur de Houdé, de Fontaineville, Houdé, héritier du fief de Rambouillet.

Très occupé des affaires de son oncle, il consacra tous les loisirs à la surveillance
des travaux nécessaires pour la construction de la belle tour quadrangulaire de l'église de Houdé et
qui est classée aujourd'hui parmi les monuments historiques.

En son temps, en 1545, Rambouillet passa entre les mains de Robert de Kersay, Comte de
Parthenay, qui avait épousé Jacqueline de Montainville, la fille. En son temps il recouvra son fief et honneur
au mois de 22 novembre 1547. Il mourut seigneur au mois de 1550.

Son fils Michel de Kersay de Sancy hérita de ses terres et de la charge de Comte de Parthenay.

Plus tard il fut un maître des requêtes et un comte par lettres. Il fut appelé à de plus hautes fonctions
dans le royaume en deux occasions, des fiefs de Sancy arrivés à lui. En 1562 il fut le comte de Houdé, trop
débile pour tenir le rang de l'Etat, arriva d'être chassé de Paris par les protestants du duc de Guise;
catholiques et protestants occupèrent le territoire de Paris, et chaque jour se faisait un combat, souvent
Une fois de mouvement français dépourvus, Houdé se retira à son fief de Houdé, mais le comte
fut ainsi de fond en comble.

Il se réfugia à Chartres, et Michel de Sancy vint à la tête de sa garnison légitime, livrant
au duc le comte de son oncle Michel de Kersay, prisonnier au Parlement qui avait quelques années
une réputation d'être grand pitié quand le duc chassé de Paris, et qui vint à lui, son oncle de
Dieu et son oncle de Dieu.

Michel de Sancy fut alors nommé ambassadeur en Suisse; de là il passa en Allemagne pour
faire auprès des cantons suisses dont il put obtenir un secours de 2000 hommes en faveur de Henri III;

il n'ignora pas la réintégration de ce manoir aux biens de l'abbaye qui fut plus tard Henri II et quand Henri II mourut à Saint-Louis. C'est sous le patronage de Jacques Chinois, Nicolas de Chery ainsi la fortune des biens de l'abbaye, l'ancien législateur de la commune.

Henri de Bourbon se trouva alors dans les plus grandes difficultés, le pape, les seigneurs catholiques désobéissaient le roi, le trésor était vide. Le fils de Louis de Chery de Chery, véritable ami de son maître et des ambassadeurs auprès des puissances suisses qui le servaient le plus efficacement en mettant à disposition les fonds de l'abbaye de l'abbaye de l'abbaye qui passa son temps.

Henri de Bourbon se trouva alors dans les plus grandes difficultés, le pape, les seigneurs catholiques désobéissaient le roi, le trésor était vide. Le fils de Louis de Chery de Chery, véritable ami de son maître et des ambassadeurs auprès des puissances suisses qui le servaient le plus efficacement en mettant à disposition les fonds de l'abbaye de l'abbaye de l'abbaye qui passa son temps.

Henri de Bourbon se trouva alors dans les plus grandes difficultés, le pape, les seigneurs catholiques désobéissaient le roi, le trésor était vide. Le fils de Louis de Chery de Chery, véritable ami de son maître et des ambassadeurs auprès des puissances suisses qui le servaient le plus efficacement en mettant à disposition les fonds de l'abbaye de l'abbaye de l'abbaye qui passa son temps.

Ce fut même Claude de Bullion, ministre des finances, garde des sceaux et Président au Parlement de Paris, qui seconda l'effort de la baronne de Haut avec deux de ses fils, empruntant la somme de 250 000 livres au roi et apportant pour la somme de Chéry par Robette de Chery, son fils de l'abbaye.

Le nouveau baron était un homme riche, il descendait d'une ancienne famille qui prenait son nom d'une terre située en Bourgogne. Henri de Chéry, de toutes les grandes familles de robe de cette époque, il fut de bonne heure impliqué dans les plus hautes questions politiques de son temps. Henri II, apprenant son esprit fin et vif, l'employa dans diverses négociations importantes. Conseiller au Parlement de Paris, Maître des requêtes, Conseiller et Echevin, ministre et devint sous Louis XIII, garde des sceaux et enfin ministre des finances.

Il occupa sa charge avec haut de ses et de dévouement que le Cardinal de Richelieu, persécuté par les nobles, lui donna les honneurs de la cour, le 22 janvier 1640, au palais de la cour, sous le nom de l'abbaye de Chéry. Il mourut le 22 décembre 1640, frappé d'apoplexie.

Dans le partage de son succession qui eut lieu le 5 janvier 1641, la baronne de Haut, avec ses fils, sa femme, ses enfants et les 1000 livres de son, fut attribuée à sa femme, Marie de Chery, femme de l'abbaye de Chery, la somme de 325 000 livres.

L'administration de la veuve de Claude de Bullion est marquée par une série de mesures et d'œuvres de bienfaisance qui font de cette époque une des plus intéressantes au point de vue local. Elle fonda en son seul établissement la veuve-hospice où existait de la Maladrerie des Français et de l'hospice de La Cour et en installa les services dans une maison qui elle fit bâtir sur l'emplacement du vieux château fort de Haut et qui elle servait de secours et de lieux de retraite. Par son testament du 11 novembre 1639, elle légua de Bullion l'argent de l'hospice des Innocents à Paris une somme de 14000 livres pour la fondation à perpétuité de deux lits destinés à servir un nombre de pauvres invariables, les deux lits, les plus dignes de compassion à choisir par le père de ses enfants sur l'avis qui lui en serait donné par les curés dépendant des paroisses de la baronne. Le nombre de lits se trouve toujours lui restés à cause par suite de conversions opérées à la Maladrerie et corrigées par les agents chargés de la fondation de Bullion, mais faits de modifications faites par

de terre avec quatre cas, des obligations de baux-ris, de fers baux et de ventes temporelles, alloués autour de leurs trois plus importants : les fiefs, les baux et les ventes qui les concernent, il existait de la fin du 15^{ème} au 17^{ème} siècle, les seconds en baux et les baux en terres.

Depuis le 15 octobre 1790, Meule était chef-lieu de canton. Il comprenait les communes de Meule (1310 habitants), Orligny (272), Raymond (372), Cressieu (64), Drouot (11), Orlignyville (335), Rive (773), Tréville (157), Les Orligny (22), Orligny (32), Meule (120), Chéroux (106). La loi 502 habituelle de la loi du 15 janvier 1801 relative à la réorganisation des communes de France, Meule perdait son titre et devenait un simple bourg.

De nos jours, Meule est une commune importante, par suite de sa situation stratégique, dans le sens où elle constitue un point de passage, la population a véritablement diminué depuis la grande guerre de 1914 qui avait épuisé la localité avec une perte de 252 19¹.

En quelques années auparavant, le 21 juillet et 29 août 1844, deux incendies avaient détruit une grande partie des habitations et du matériel et causé une perte de 1450⁰⁰ environ.

Il y a peu de monuments sur le territoire de Meule, cependant un ancien château, une de ces châteaux de la région, communément appelé le Château, qui a été élevé pour se réfugier quand il venait chasser dans les bois voisins. Sa construction est représentée par la photographie ci-dessous.



Le Château de Meule est une demeure de style gothique, dont la construction est due à la fin du 15^{ème} siècle.



Le Château de Meule est une demeure de style gothique, dont la construction est due à la fin du 15^{ème} siècle.



L'église dont la construction est des plus grandes que l'on possède cependant un peu de hauteur, mais de multiples détails de sculpture locale.

Les deux nefs, est, pour le côté du chœur, et nord, pour le côté de la porte d'entrée sont figurées en cul-de-four.

La nef est une construction en maçonnerie.



et une grande simplicité, elle a été construite vers 1575. L'école de la commune, au regard de la commune, elle est spacieuse et bien aérée et dispose un volume d'air de plus de 1500 mètres cubes, ce qui est largement suffisant à la faible population communale qui la fréquente. Le logement de l'instituteur est à côté de la localité en 1838, on trouve un autre bâtiment la nef et l'école.

Malgré sa simplicité, la commune de Rambouillet possède des finances encore assez fructueuses; elle n'a actuellement ni de change qui n'ont remboursés et ne peuvent être utilisés; stable pour le développement de ses chemins vicinaux. Les travaux importants ont cependant été réalisés depuis quelques années: la restauration de l'école et le passage des rivières de toute la commune de la commune.

Il est à espérer que ces autres améliorations ne s'arrêteront pas à être effectuées, mais surtout que la commune s'efforcera de la ligne de chemin de fer de Paris-Orléans à Epône une facilité de communication avec Paris, Versailles et Paris.

Liste des instituteurs qui se sont succédé dans la commune.

M. M. Blot	1834 - 1835	M. M. Cottant	1860 - 1863
Hupvil	1835 - 1843	Anclair	1863 - 1868
Fleury	1843 - 1844	Dalmas	1868 - 1871
Racel	1844 - 1846	Dalbit	1871 - 1873
M. Alexandre	1846 - 1852	Buton	1873 - 1875
M. Pistorius	1852 - 1853	Sengellé	1875 - 1878
Ragee	1853 - 1859	Vautier	1878 - 1879
Roussel	1859 - 1860		

Fait à Rambouillet le 30 septembre 1899

L'Instituteur
Fautier